

La pomme que j'ai mangée/que j'ai mangé

Un participe passé invariable avec l'auxiliaire "avoir" faciliterait l'apprentissage.
Le débat, lancé en Belgique, fait rage même en France. -Texte: Catherine Ernens -

On garde

Cohérent

Cette règle remonte au XVI^e siècle - le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct quand celui-ci le précède - est cohérente et le sens d'une phrase peut en dépendre. De plus, elle n'est pas plus difficile qu'une autre.

Formateur

Toute simplification serait un nivellement par le bas. L'orthographe exerce notre cerveau. Ces règles forment l'esprit à la réflexion, à l'analyse, à la compréhension du sens des mots. Renoncer à maîtriser la langue, ou la simplifier pour qu'elle soit plus facile à employer, c'est renoncer à penser.

Un accord sublime

La langue française est un patrimoine, une œuvre d'art à laquelle il ne faut pas toucher. Pourquoi les générations suivantes seraient-elles exemptées de faire des efforts? Le français, dans toutes ses règles, est une langue magnifique, parlée depuis des siècles par d'illustres figures historiques. C'est du reste toujours la langue de la diplomatie. Il serait regrettable de l'appauvrir.

Une réforme vaine

Les réformes orthographiques passées, au-delà du champ de bataille, ne se sont pas imposées avec grand succès. La réforme de 1990 devait nous imposer "nénufar" et "ognon", nous écrivons toujours "nénuphar" et "oignon".

On jette

Pas logique

Cette règle, et surtout ses exceptions, n'est pas logique. Les participes passés sont la bête noire des francophones à l'écrit. Les exceptions sont particulièrement difficiles à enregistrer et un bon débarras serait salvateur.

Dévastateur

L'enseignement de cet accord mobilise pas moins de quatre-vingts heures dans une scolarité moyenne, sans qu'il soit prouvé que ces accords soient pour autant maîtrisés au bout du compte. Même les plus lettrés éprouvent à l'occasion des difficultés avec les exceptions multiples de cet accord.

Un très vieux désaccord

La rébellion contre cet accord remonte à Voltaire qui s'emportait contre cette règle: "*Clément Marot a ramené deux choses d'Italie, la vérole et l'accord du participe passé*, écrivait-il. *Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages*". Bescherelle lui-même concède que "*la règle de l'accord du participe passé est l'une des plus artificielles de la langue française*".

Une réforme sociale

Cet accord est un instrument de discrimination sociale, seuls les plus érudits (et nantis?) parviennent à le maîtriser dans ses subtiles aspérités. La langue française est l'une des plus élitistes au monde.